

## Négociations protocolaires

**A présent que les négociations vont être réellement lancées par la réunion du lundi 14 juin, il nous a paru utile de faire un point sur les dossiers défendus par l'UTCAC.**

**Même si on nous dit que ce protocole n'a pas beaucoup de ressources financières, des évolutions professionnelles structurantes sont indispensables et des aménagements doivent être possibles.**

### LE POINT SUR LA SITUATION

L'UTCAC n'a jamais quitté la table de négociations, estimant que la politique de la chaise vide était préjudiciable aux personnels qu'il représente. Ainsi, au cours des différents GT qui ont continué à travailler malgré le boycott de certains, mais aussi au cours de réunions bilatérales, au travers des courriers, en argumentant et en proposant un réel projet, l'UTCAC a exposé un certain nombre d'attentes des personnels vis-à-vis de la négociation qui débute.

**Sans faire une liste exhaustive**, voici les thèmes qui concernent le plus grand nombre :

#### Corps des TSEEAC

Rappelons que l'UTCAC a obtenu que l'atypisme du corps des TSEEAC soit reconnu et qu'il ne soit pas intégré dans le Nouvel Espace Statutaire qui vaut réforme de la catégorie B type dans son ensemble.

L'UTCAC a obtenu deux courriers sur ce sujet, signés par le Secrétaire d'Etat d'une part, puis par celui-ci et le Ministre d'Etat demandant à la DGAC d'étudier l'évolution du statut des TSEEAC dans le contexte de la réforme des catégories de la Fonction Publique.

**L'UTCAC défend une réforme ambitieuse du corps des TSEEAC qui doit tenir compte de la mise en place de la formation à 3 ans débouchant sur la délivrance d'une Licence (système LMD) mais aussi des réelles technicités exercées notamment au travers des fonctions tenues et qui devra se traduire, conformément aux engagements ministériels, sur le plan statutaire, mais aussi indiciaire.**

#### Licence d'inspecteur de surveillance

La création d'une licence d'inspecteur de surveillance, portée par l'UTCAC, doit être actée dès maintenant.

Cette licence, qui formalisera les parcours de formations initiale et continue, sera délivrée **à l'ensemble des personnels (quel que soit leur corps)** qui exercent des fonctions de contrôle et surveillance de la sécurité et de la sûreté. Les domaines concernés devront être listés : transport aérien, aéroports, navigation aérienne, aviation générale, travail aérien, formation aéronautique et licences PN, environnement, développement durable et sûreté.

#### Licence ESARR 5

Pour l'UTCAC, les réflexions menées dans le cadre du GT ESARR 5 TSEEAC, même si elles ont été ralenties par une obstruction systématique du SNNA FO, ont bien avancé et doivent maintenant être traduites concrètement par la mise en place d'une licence d'opérateur des services de la navigation aérienne (ANSO) pour les TSEEAC qui exercent des fonctions à l'appui de la gestion du trafic aérien et réalisent des tâches sensibles.

#### Retraites

Contrairement aux allégations du SNNA FO, l'UTCAC demande bien entendu depuis longtemps une amélioration des conditions de départ à la retraite des personnels, et pas que pour les ICNA.

Nous ne sommes, d'ailleurs, pas prêts à recevoir des leçons de la part d'une des composantes de la confédération qui a empêché une mobilisation intersyndicale complète sur ce sujet il n'y a pas si longtemps.

On notera enfin que ce n'est certainement pas en ne participant pas aux réunions de travail que FO a pu obtenir quoi que ce soit ...

#### TSEEAC contrôleurs aériens

La détention d'une licence de contrôleur communautaire (avec son cortège de contraintes) doit être prise en compte.

Ainsi, l'UTCAC défendra l'assouplissement des conditions d'accès au corps des ICNA (de même que pour les agents vigie trafic et UIV), mais aussi, pour ceux qui souhaitent rester TSEEAC ou qui arrivent à un âge trop avancé sur ces métiers pour pouvoir passer ICNA, **la possibilité d'exercer du contrôle d'approche** (barre TSEEAC/ICNA, approches locales, etc.).

Il s'agit d'une demande ancienne, mais la politique de mise en œuvre des SIV jointifs et celle menée sur les basses couches remettent un peu plus ce sujet d'actualité.

#### Corps de cadres et experts

L'UTCAC continuera de promouvoir la création d'un corps de cadres et experts (création effective sur la durée du protocole) englobant le corps des IEEAC, les CTAC et accessible aux attachés.

Le dernier grade de ce corps devra être **un grade fonctionnel culminant au HEA** et un accès élargi au HEB et HEB bis devra être organisé.

#### Equilibre entre services de la DGAC

Dans un nombre important de domaines, l'UTCAC demandera que les équilibres soient respectés ou rétablis : Classement des postes dans le cadre de la GPEEC mais aussi fonctions donnant accès aux emplois fonctionnels, logements en NAS, etc.

## Encadrement, management

L'UTCAC continuera de demander que les fonctions d'encadrement soient reconnues à leur juste valeur (tous corps confondus) et valorisées. Le passage au statut de cadre doit être l'occasion d'une véritable reconnaissance et ne doit plus donner lieu à des mouvements d'un système indemnitaire à un autre. Les situations où un cadre perçoit une rémunération moins importante que les agents qu'ils encadrent sont encore trop nombreuses.

## Effectifs

Les réductions d'effectifs deviennent de plus en plus insupportables et la DGAC doit obtenir un moratoire sur ces baisses. Par ailleurs, les personnels affectés aux fonctions support sont les plus touchés et même si des évolutions des métiers sont utiles, il n'est pas sûr que ces

personnels soient les plus en sureffectif. Or, la DGAC fait peser sur leurs épaules l'essentiel de la baisse.

## Régime indemnitaire

L'UTCAC demandera la suppression des « assistants de classe » et l'instauration d'un système de type « inspecteur de surveillance » dans tous les services qui n'en ont pas et à commencer par la DSNA.

**Par ailleurs, ces fonctions doivent être professionnalisées et revalorisées, notamment l'informatique qui est un domaine technique à forte évolution avec des tâches sensibles.**

Mais, l'UTCAC a aussi un certain nombre de demandes de revalorisations indemnitaires ciblées qu'il exposera en fonction de ce que la DGAC mettra sur la table.

## L'ATTITUDE DES UNS ET DES AUTRES

Alors que nous entrons dans la phase finale des négociations qui ont commencé à l'automne 2009, l'intersyndicale continue de tenter de faire capoter le processus protocolaire tout en en rejetant la responsabilité sur d'autres.

### Le suivi des heures de contrôle et le contrôle des présences et service minimum

Ce que nous avons rapporté est la stricte vérité : L'intersyndicale a effectivement déclaré ne pas souhaiter s'engager dans les négociations tant que la question du suivi des heures de présence et de contrôle des contrôleurs ne serait pas résolue et elle a joué la montre affirmant attendre le rapport final de M. SAVARY.

Il suffit de relire leur communiqué du 3 juin qu'ils titrent « *La mission Savary d'abord* », et qu'ils terminent par : « *Il nous paraît indispensable que ces points (service minimum et contrôle des présences) soient résolus préalablement à toute négociation protocolaire* ».

**N'y a-t-il pas manipulation et mélange des sujets ... avec prise d'otage des agents non concernés ?**

**Le SNNA FO écrit : « l'ex SATAB accepte sans rechigner que les TSEEAC en régime opérationnel soient contrôlés par pointeuse » ou encore « Tous les personnels en horaire opérationnel, absolument TOUS les corps sont concernés ... »**

Non, nous n'acceptons pas passivement cette mesure et il ne nous pas échappé que la note sur ce sujet concerne l'ensemble des personnels en exploitation. Nous avons simplement rappelé que ces mesures étaient la conséquence de certains actes et avons, par ailleurs, avec d'autres syndicats responsables, tenté d'atténuer les effets de cette note.

Concernant les affirmations du SNNA FO au sujet du BNI, nous laissons les agents qui connaissent parfaitement l'historique, juges des nos actions.

**Au moment d'assumer les conséquences de ses actes, l'attitude du SNNA FO est toujours la même ... : « ce n'est pas moi, c'est l'UTCAC ! »**

**Le SNNA FO reconnaît pourtant dans un tract récent que cette initiative est arrivée juste après les mouvements de protestation...**

**Qu'a fait, CONCRETEMENT, le SNNA FO pour empêcher la mise en œuvre de cette mesure ? ... et pour quel résultat ?**

### Le rapport SAVARY

Dans un autre tract, la CGT titre : « *Pré-rapport Savary, difficile d'y voir clair* », ce qui ne l'empêche pas, ensuite, d'asséner bien des contrevérités.

Chacun peut consulter ce document (disponible sur <http://www.utcac.eu>) et pourra constater que si M. SAVARY préconise une approche progressive, il n'en désigne pas moins la cible.

La seule question aujourd'hui pour l'intersyndicale est de trouver comment sortir la tête haute d'un « jusqueboutisme » déraisonnable ?

**Mais où est l'intérêt des personnels dans tout ça ?**

### L'attitude des représentants syndicaux

Le SNNA FO laisse entendre (c'est assez ancien, mais ça marche toujours ...) que l'UTCAC ne s'occuperait que des seuls CTAC. Rappelons quand même qu'ils sont 150 !!!

Non seulement ce n'est pas le cas, et si l'UTCAC est très largement majoritaire au sein du corps des TSEEAC, c'est bien parce que les TSEEAC le savent, mais ...

**... en imaginant que ce soit le cas, on peut se demander si défendre 150 CTAC ne serait pas, de toute façon, plus honorable que de se faire muter hors CAP sur un emploi fonctionnel (HEA) comme certains n'ont pas hésité à le faire ...**